

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2787

7 novembre 2013

SOMMAIRE

Aerium Opportunity I Capital S.à r.l.	133746	European Real Estate Capital S.à r.l.	133735
AERIUM Properties 2 S.à r.l.	133740	Europe Ingénierie S.A.	133734
Aimel S.A.	133732	EuroSITQ	133737
Belfilux S.A.	133742	EuroSITQ Finances	133737
BMHRE 1	133746	EuroSITQ IBC Tower A and B GmbH ..	133736
Breds Management S.A.	133747	EuroSITQ IBC Tower C GmbH	133736
C.A.R.E. Europe 1., S. à r.l.	133775	Exa Industries S.A.	133738
CD Consulting S.à r.l.	133768	Fabienne Belnou Créations S.à.r.l.	133739
Cyclan S.à.r.l.	133730	Factum Luxembourg S.à r.l.	133736
Dal Futura S.à r.l.	133731	FERN Investors (Lux) GP	133765
DC Systèmes de Sécurité S.à r.l.	133732	FFS 3 S.à r.l.	133738
DEBIT Luxembourg S.à r.l.	133732	Financière d'Ancône	133739
DEBIT Luxembourg S.à r.l.	133733	Five Degrees Solutions S.à r.l.	133739
DENEBOLA Spf S.A.	133733	Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.	133737
Dofleini S.à r.l.	133733	Fruit Invest S.A.	133738
Doncaster S.A. SPF	133733	GIE d'Etudes - Quartier Hollerich	133756
Double F S.A.	133734	Global Dental Science Luxembourg S.à r.l.	133758
DR Arcueil S.à r.l.	133735	Globalwaves Fund	133774
Dufry Finance I S.à r.l.	133731	Gottex Management S.A., SICAR	133733
Dusseldorf Arcaden Luxco	133730	Hermitage Investments S.A.	133776
Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden	133730	print 24 GmbH	133745
Dynamic Materials Luxembourg 1 S.à r.l.	133730	PS2 Luxco S.à r.l.	133769
Dynamic Materials Luxembourg 2 S.à r.l.	133731	Russian Mortgage Backed Securities 2006-1 S.A.	133776
E-Care Luxembourg S.à r.l.	133734	TST HTC Holdings Sarl	133743
Efferre Invest S.à r.l.	133732	TS Tour Esplanade Holdings II (Luxem- bourg) S.à r.l.	133742
Efferre Invest S.à r.l.	133734	TS Tour Esplanade Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l.	133741
Endo Lux Health Solutions 1 S.à r.l.	133731	TS Venture VI S.à r.l.	133740
Energys S.A.	133735	unitedprint.com Luxembourg S.à r.l. ...	133745
Ermin S.à r.l.	133737	VBC Immo S.à r.l.	133744
Espalux Investments S.A., SPF	133735	Virida Holding II S.A.	133741
Espalux Investments S.A., SPF	133736		
ETI Electronique Tôlerie Intégration S.à r.l.	133739		
European Catering Holding S.A.	133738		

Cyclan S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 62.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.775.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 18 septembre 2013

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

L'adresse professionnelle actuelle de Madame Anne MAILLARD, gérant de la Société, est la suivante: 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136703/14.

(130167077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dynamic Materials Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 134.212.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136717/10.

(130166469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dusseldorf Arcaden Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.069.

—
Please be informed that I tender my resignation as manager of Dusseldorf Arcaden Luxco having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B109069, with effect as of 18 September 2013.

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société Dusseldorf Arcaden Luxco, avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B109069, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136716/15.

(130166306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.142.

—
Please be informed that I tender my resignation as manager of Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B109142, with effect as of 18 September 2013.

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden, avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B109142, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136731/15.

(130166305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dufry Finance I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.200,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 172.120.

—
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- Monsieur Christophe Gaul, gérant de classe B de la société susmentionnée, né le 3 avril 1977 à Messancy (Belgique), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

- Dufry Finances S.N.C., associé unique de la société susmentionnée enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172090 a désormais son siège social à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013136713/19.

(130166583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dynamic Materials Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 134.213.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136718/10.

(130166665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dal Futura S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9353 Bettendorf, 23, Freschegaas.

R.C.S. Luxembourg B 172.863.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136719/10.

(130166465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Endo Lux Health Solutions 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.502,50.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.042.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Endo Lux Health Solutions 1 S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 29 août 2013, a été clôturée par résolutions signées en date du 11 septembre 2013.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136734/15.

(130166655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Efferre Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.831.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée en date du 25 septembre 2013

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE de la fonction de gérant. L'Assemblée décide de nommer à la fonction de gérant M. Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon; L-1140 Luxembourg».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

EFFERRE INVEST S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013136744/15.

(130166560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DC Systèmes de Sécurité S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4112 Esch-sur-Alzette, 11, Place de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 83.350.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136720/9.

(130166407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DEBIT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 154.332.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136721/9.

(130166962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Aimel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.828.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique tenue en date du 24 juin 2013 que:

- Le mandat de l'administrateur et du commissaire aux comptes étant arrivé à échéance, l'Assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateur pour un mandat d'une durée de six ans:

- M. Marc LACROIX, né le 23 décembre 1974 à New York (Etats Unis) demeurant au 6, impasse des Pêcheries, F-78230 le Pecq

et aux fonctions de Commissaire aux Comptes pour un mandat d'une durée de six ans:

- La société MARC MULLER CONSEILS S.A.R.L., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2013

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013136576/21.

(130166477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DEBIT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 154.332.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136722/9.

(130166963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DENEBOLA Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 17.465.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136725/9.

(130166957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Dofleini S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 122.821.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOFLEINI S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013136727/11.

(130166905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Doncaster S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 164.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136728/9.

(130166901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Gottex Management S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.933.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de Gottex Management S.A., SICAR, le 1^{er} septembre 2013

Le conseil d'administration de Gottex Management SA., SICAR a décidé de transférer le siège social de la Société du 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Gottex Management S.A., SICAR

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013136802/16.

(130166763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Double F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 17, rue Joseph Hansen.
R.C.S. Luxembourg B 108.860.

—
Rapport du Conseil d'Administration du 30 AOUT 2013

et

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 AOUT 2013

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

17, rue Joseph Hansen à L-1716 Luxembourg.

Les administrateurs suivants nous informent du changement de leur adresse:

Mr François FELLER, demeurant à L-1716 Luxembourg, 17, rue Joseph Hansen

Madame Marie-Madeleine KUHN, épouse de Monsieur François FELLER, demeurant à L-1716 Luxembourg, 17, rue Joseph Hansen

François FELLER / Marie-Madeleine FELLER-KUHN / Sandra FELLER / Jacques FELLER.

Référence de publication: 2013136729/18.

(130166971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

E-Care Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.A.R.E. Ilot Est.

R.C.S. Luxembourg B 135.707.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Un mandataire

Référence de publication: 2013136732/12.

(130166703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Efferre Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.831.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

EFFERRE INVEST S.à r.l..

Référence de publication: 2013136743/10.

(130166545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Europe Ingénierie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 14, Chemin des Douaniers.

R.C.S. Luxembourg B 114.395.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 mai 2013

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer Madame Pascale NOEL, demeurant 17, Allée de la Gare, F-78110 LE VESINET, Présidente du Conseil d'Administration, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013136754/14.

(130166890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DR Arcueil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 120.647.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prisent à Luxembourg le 26 septembre 2013

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 26 septembre 2013 que:

1. l'associé unique a décidé de clôturer la liquidation.
 2. l'associé unique a décidé que les documents et comptes de la Société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de cette publication, au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013136730/18.

(130166568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

European Real Estate Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.243.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that I tender my resignation as manager of European Real Estate Capital S.à r.l. having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B108243, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société European Real Estate Capital S.à r.l., avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B108243, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136736/17.

(130166304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Energys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 110, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 103.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136746/9.

(130166447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Espalux Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie.
R.C.S. Luxembourg B 163.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/09/2013

Signature

Référence de publication: 2013136750/10.

(130166482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Espalux Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 163.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/09/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013136751/10.

(130166886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

EuroSITQ IBC Tower C GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.384.

To the shareholders of the company

Please be informed that i tender my resignation as manager of EuroSITQ IBC Tower C GmbH with its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B152384, with effect as of 18 september 2013.

Aux actionnaires de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société EuroSITQ IBC Tower C GmbH avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B152384, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136742/17.

(130166326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

EuroSITQ IBC Tower A and B GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.299.

To the shareholders of the company

Please be informed that i tender my resignation as manager of EuroSITQ IBC Tower A and B GmbH with its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B153299 with effect as of 18 september 2013.

Aux actionnaires de la société,

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société EuroSITQ IBC Tower A and B GmbH avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B153299, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136741/17.

(130166327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Factum Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 171.176.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013136768/10.

(130166538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

EuroSITQ Finances, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.190.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that I tender my resignation as director of EuroSITQ Finances having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B85190, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat d'administrateur de la société EuroSITQ Finances, avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B85190, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano.

Référence de publication: 2013136740/17.

(130166303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

EuroSITQ, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 83.103.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that I tender my resignation as director of EuroSITQ with its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B83103, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat d'administrateur de la société EuroSITQ avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B83103, avec effet au 18 septembre 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature

Référence de publication: 2013136739/17.

(130166325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Ermin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 43, route Principale.
R.C.S. Luxembourg B 61.932.

Suite à une erreur matérielle, les statuts coordonnés rectifiés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés, et remplacent les statuts coordonnés précédemment déposés en date du 23 septembre 2013 sous la référence L130162336.

Diekirch, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136749/11.

(130167063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 147.167.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136764/9.

(130166660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

European Catering Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.893.

—

Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social de la société le 30 septembre 2013

Le conseil d'administration décide de coopter en remplacement de Monsieur Brunello DONATI, Monsieur Roland DE CILLIA, expert-comptable, né le 16/03/1968 et demeurant professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à la prochaine Assemblée Générale, lors de sa réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136756/14.

(130166579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Exa Industries S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 98.760.

—

EXTRAIT

La société FIDUCIA GENERAL SERVICES S.à.r.l., ayant son siège social au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, de la société EXA INDUSTRIES S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98760.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2013.

FIDUCIA GENERAL SERVICES S.à r.l.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2013136759/15.

(130166765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

FFS 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 165.666.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013136772/13.

(130166832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Fruit Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.474.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRUIT INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013136784/12.

(130167023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Five Degrees Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5775 Weiler-la-Tour, 8, rue des Lilas.

R.C.S. Luxembourg B 145.987.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 septembre 2013 que:

- Monsieur Johannes Andries van den Berg, né le 28 Décembre 1979 à Pijnacker (Pays-Bas) et ayant son adresse au 43, Rue Laach, L-6945 Niederanven, Luxembourg est nommé de Gérant de la Société avec effet au 31 août 2013 et ce pour une durée indéterminée;

- Le nom du gérant de la Société, NeBa Holding B.V., a été modifié pour Five Degrees Holding B.V. et son siège social a été transféré de 1-C, Torenlaan, NL-1251 HE Laren, Pays-Bas au Markt 15, 3621A Breukelen, Pays-Bas;

- Le nom de l'associé unique de la Société, NeBa Holding B.V., a été modifié pour Five Degrees Holding B.V. et son siège social a été transféré de 1-C, Torenlaan, NL-1251 HE Laren, Pays-Bas au Markt 15, 3621A Breukelen, Pays-Bas;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136763/17.

(130166689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Fabienne Belnou Créations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 43.116.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136766/9.

(130167059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Financière d'Ancône, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 33.608.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28/06/2013 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, REMIENNE Jacques, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2019

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013136773/17.

(130167056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

ETI Electronique Tôlerie Intégration S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4716 Pétange, 4, rue Bommert.

R.C.S. Luxembourg B 123.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETI Electronique Tôlerie Intégration S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013136752/11.

(130167029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AERIUM Properties 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.117.975,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 98.243.

A titre informatif, veuillez noter que le siège social de la société LDV Management S.à r.l., gérant unique de la Société, se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Veuillez noter également que le siège social de l'associé LDV Management AERIUM 2 S.C.A. se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

For your information, please note that the registered office of LDV Management S.à r.l., sole manager of the Company, is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Please, note also that the registered office of the shareholder LDV MANAGEMENT AERIUM 2 S.C.A. is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136570/18.

(130166437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

TS Venture VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 148.365.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par l'associé unique en date du 27 septembre 2013 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Olivier Billard, né le 20 novembre 1972, à Saint-Pierre, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à Taunustor 2 (Japan-Center), Frankfurt am Main, D-60311, Allemagne.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayer, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 septembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013136472/47.

(130165610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Virida Holding II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 160.760.

—
Extrait sincère et conforme des résolutions écrites des actionnaires datées du 24 septembre 2013.

Il résulte de ces résolutions écrites que:

1. Monsieur Lukasz GAWLIK, né le 9 février 1981 à Legnica, Pologne, avec adresse au 89, Bell Street, NW1 6TE Londres, Angleterre a été nommé administrateur de classe A et ce jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2017.

2. Monsieur Krzysztof ANDRZEJEWSKI, né le 24 décembre 1973 à Poznan, Pologne, avec adresse au 29d/26 Dabrowskiego Street, 60-840 Poznan, Pologne a été nommé administrateur de classe B et ce jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2017.

3. Monsieur Julio DUARTE, né le 22 septembre 1973 à Bogas de Cima, Fundao, Portugal, avec adresse au 12/2, Kolektorska Street, 01-692 Varsovie, Pologne a été nommé administrateur de classe B et ce jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2017.

Luxembourg, le 24 septembre 2013.

Pour: *Virida Holding II S.A.*

Représentée par Stéphane Hépineuze

Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2013136498/22.

(130165758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

TS Tour Esplanade Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 118.672.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par l'associé unique en date du 27 septembre 2013 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Olivier Billard, né le 20 novembre 1972, à Saint-Pierre, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, prénommé.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à Taunustor 2 (Japan-Center), Frankfurt am Main, D-60311, Allemagne,

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 dans le Maryland, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 septembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013136470/41.

(130165843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Belflux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.185.

—
Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2013.

Conseil d'administration

L'assemblée générale a accepté la démission en tant qu'administrateur de la société JOSTI NV et ce avec effet à partir du 1^{er} septembre 2013.

L'assemblée générale a nommé en tant qu'administrateur en son remplacement: ODEURS Maryse, Grote Roost 32 à 3500 Hasselt, Belgique.

Suite à ces décisions le conseil d'administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale de 2016 se compose comme suite:

MANGEN Fons, réviseur d'entreprises, 147 rue de Warken à L-9088 Ettelbruck, administrateur

DE VOCHT Eric, architecte, Untergstaadstrasse 24 à CH-3780 Gstaad, administrateur et administrateur délégué;

ODEURS Maryse, Grote Roost 32 à 3500 Hasselt, Belgique, administrateur.

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2013136638/20.

(130166895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

TS Tour Esplanade Holdings II (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.050.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.859.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par l'associé unique en date du 27 septembre 2013 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Olivier Billard, né le 20 novembre 1972, à Saint-Pierre, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayer, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, prénommé.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,
- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à Taunustor 2 (Japan-Center), Frankfurt am Main, D-60311, Allemagne,
- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 dans le Maryland, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 septembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013136471/41.

(130165661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

TST HTC Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 211.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.733.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par les associés en date du 27 septembre 2013 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Olivier Billard, né le 20 novembre 1972, à Saint-Pierre, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,
- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New-York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendai, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 septembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013136473/45.

(130165782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

VBC Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.829.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le treize septembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Mademoiselle Christine STUMPERT, employée privé, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de Monsieur Bruno QUATTRUCCI, né à Paris (France), le 4 avril 1959, demeurant à F-92210 St-Cloud, 32, rue du Calvaire,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 6 août 2013; laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société à responsabilité limitée "VBC IMMO S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 112829, a été constituée suivant acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 586 du 21 mars 2006;

- que le comparant est seul propriétaire des parts sociales;

- que le comparant, en sa qualité d'associé unique de la Société (l'"Associé Unique"), a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation,

- que l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 août 2013, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

L'Associé Unique déclare encore:

- que l'activité de la Société a cessé;

- que l'Associé Unique est investi de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 31 août 2013 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- qu'il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales;

* que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats;

* que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au moins à l'ancien siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "VBC IMMO S.à r.l."

133745

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ neuf cents euros (900,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. STUMPERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 septembre 2013. LAC/2013/42168. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 25 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136491/51.

(130166328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

**unitedprint.com Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. print 24 GmbH).**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 118.863.

Im Jahre zweitausenddreizehn, den dreizehnten September. Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCIENEN:

Unitedprint.com Deutschland GmbH (früher: print 24 GmbH), Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in D-01445 Radebeul, Friederich-List-Strasse 3, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Dresden unter HRB 20200,

hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Herrn Wolfgang LERCHL, einzelvertretungsberechtigter Geschäftsführer, berufsansässig in D-01445 Radebeul, Friederich-List-Strasse 3, hier vertreten durch Fiduciaire EUROLUX, mit Sitz in 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, selbst hier vertreten durch Frau Isabell FELTEN, Privatangestellte, berufsansässig in Luxembourg, 196, rue de Beggen,

gemäß einer privatschriftlichen Vollmacht, erteilt am 27. August 2013. welche Vollmacht, nach „ne varietur“ Paraphierung durch den Bevollmächtigten der Erschienenen und den amtierenden Notar, der gegenwärtigen Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie hiervor erwähnt, ersucht den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „print 24 GmbH“, mit Sitz in L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville, (R.C.S. Luxembourg Sektion B Nummer 118.863), gegründet wurde gemäß Urkunde, aufgenommen durch Notar Dr. Emile SCHLESSER, mit dem Amtswohnsitz in Luxembourg, am 24. August 2006, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1991 vom 24. Oktober 2006.

- Dass der Komparent erklärt der einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung „print 24 GmbH“ zu sein und dass er den amtierenden Notar ersucht, die von ihm in außerordentlicher Generalversammlung gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass die Gesellschafterin ihre Firmierung „print 24 GmbH“ in „Unitedprint.com Deutschland GmbH“ abgeändert hat.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den zweiten und dritten Absatz des Artikels 6 zu löschen so dass Artikel 6 folgenden Wortlaut bekommt:

„ **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-).“

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Gesellschaftsbezeichnung in „uni-tedprint.com Luxembourg S.à r.l.“ abzuändern.

Zwecks Anpassung der Satzung an den hiervor genommenen Beschluss, beschließt die Generalversammlung Artikel 4 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen „unitedprint.com Luxembourg S.à r.l.“.

133746

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr acht hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Vertreterin der Komparentin, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbenzusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

(Gezeichnet): Isabell FELTEN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 septembre 2013, Relation GRE/2013/3645. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 27. September 2013.

Référence de publication: 2013136544/56.

(130166387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Aerium Opportunity I Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.980.

Il résulte d'une résolution des actionnaires de la Société prise en date du 15 janvier 2013 de ratifier la nomination du réviseur d'entreprise agréé de la Société, Ernst & Young Société Anonyme, une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B-47.771. Ernst & Young Société Anonyme a été nommé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

A titre informatif, veuillez noter que le siège social du gérant, LDV Management II S.à r.l., se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

It follows from a resolution of the shareholders of the Company dated 15th January 2013 to ratify the appointment of Ernst & Young Société Anonyme a public limited liability company (société anonyme) incorporated and governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B-47.771, as external auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company. Ernst & Young Société Anonyme has been appointed until the general meeting approving the annual accounts of the Company as of 31 December 2012.

For your information, please note that the registered office of the manager, LDV Management II S.à r.l. is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136568/25.

(130167014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

BMHRE 1, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 142.552.

Im Jahre zwei tausend und dreizehn, den dritten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg).

Hat sich eine außerordentliche Aktionärsversammlung der Aktiengesellschaft („société anonyme“) „BMHRE 1“, (nachfolgend „die Gesellschaft“ genannt) eingefunden, mit Sitz in L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg („Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg“) Sektion B, unter der Nummer 142.552, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 10. Oktober 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 2704 vom 6. November 2008, deren Satzungen wurden zum letzten Mal abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. Juni 2011, veröffentlicht im „Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“ Nummer 2409 vom 7. Oktober 2011.

Den Vorsitz der Versammlung hat Herr Joachim Albert WÖRZ, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herr Herbert MÜLLER, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in L-5485 Wormeldange-Haut, Wengertswee, 14.

Die Versammlung bestellt als Stimmzählerin Frau Rosemarie QUINT, Privatbeamtin, wohnhaft in 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut.

Der Vorsitzende stellt fest dass:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung "ne varietur" unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

Tagesordnung:

1. Sitzverlegung nach L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.
2. Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Satzungen.
3. Verschiedenes.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Einzigter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftssitz, mit Wirkung zum 2. September 2013, nach L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler, zu verlegen und dementsprechend den ersten Absatz von Artikel 2 der Satzungen abzuändern wie folgt:

" Artikel 2. (erster Absatz)

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Grevenmacher."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr 850,- EUR abgeschätzt.

Worüber Urkunde aufgenommen in Grevenmacher, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Joachim Albert WÖRZ, Herbert MÜLLER, Rosemarie QUINT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 septembre 2013, Relation GRE/2013/3652. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le receveur ff. (s.): Claire PIERRET.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglinster, den 27. September 2013

Référence de publication: 2013136642/56.

(130166189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Breds Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.408.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth day of the month of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Blackstone Real Estate Special Situations Europe (Isobel) NQ L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Cayman Islands,

Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe L.P., a limited partnership existing under the laws of the state of Alberta (Canada), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe - ESC L.P., a limited partnership existing under the laws of the state of Alberta (Canada), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

Blackstone Family Real Estate Special Situations Partnership Europe - SMD L.P., a limited partnership existing under the laws of the state of Alberta (Canada), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

Blackstone Real Estate Special Situations Fund - Gaussian (Isobel) NQ L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Cayman Islands, and

Blackstone Commercial Real Estate Debt Fund (Isobel) NQ L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Cayman Islands,

all being here represented by Mr Joe Zeaiter, jurist, professionally residing in Luxembourg pursuant to proxies dated 19 September 2013, which shall be registered together with the present deed.

The appearing parties, acting in the above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a public limited liability company BREDS Management S.A. (société anonyme) which is hereby established as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "BREDS Management S.A." (the "Company").

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the Company is the rendering of any administrative and management assistance to any Luxembourg or foreign group companies and branches.

The corporation may manage the administration of companies of the group.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participation in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may also provide the services described above in relation to companies of the group that acquire loans including at a discount, originate loans and lend funds under any form, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of such companies of the group or from the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit in relation to any real estate enterprise or undertaking. The Company may provide the services described above in relation to companies of the group that enter into swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions, and, without prejudice to the generality of the foregoing, employ any techniques and instruments in connection with their real estate activities. The Company may also provide the services described above in relation to companies of the group that enter into any guarantees, contracts of indemnities, security interests and any other equivalent agreements in order for such companies of the group to receive the benefit of any guarantee and/or security interest granted in the context of such real estate activities. The Company may provide the services described above in relation to companies of the group that undertake any roles necessary in connection with such lending activity including, without limitation, the role of arranger, lead manager, facility agent, security agent, documentation agent. The companies of the group shall not undertake such real estate lending or real estate loan acquisition activities in a way that would require them to be regulated pursuant to the Luxembourg act dated 5 April 1993 on the financial sector, as amended or any future act or regulation amending or replacing such act.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of directors

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form only.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by registration in the said register. Certificates of such registration shall be issued and signed by two directors.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholders representing at least one fifth of the Company's share capital. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Friday in June at 11.00 am. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time-limits required by law shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the shareholders present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

D. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least, who need not be shareholders of the Company. The directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any member of the board of directors, at the place indicated in the notice of meeting.

Chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by mail, electronic mail, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall be required in case all members of the

board of directors are present or represented at the meeting of the board of directors or in case of resolutions in writing pursuant to these Articles of Incorporation.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing any other directors as his proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or several of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Meetings of the board of directors may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is subject to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

E. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the institut des réviseurs d'entreprises will be designated by the general meeting, which fixes the duration of their office.

F. Financial year - Profits

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2013..

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

G. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

H. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions of quorum and majority provided for in article 67-1 of the Law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

I. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitory dispositions

- 1) The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on the 31st of December 2013.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2014.

Subscription and Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (EUR)
Blackstone Real Estate Special Situations Europe (Isobel) NQ L.P.	6,349	7,936.25
Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe L.P.	25	31.25
Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe – ESC L.P.	59	73.75
Blackstone Family Real Estate Special Situations Partnership Europe – SMD L.P.	114	142.5
Blackstone Real Estate Special Situations Fund – Gaussian (Isobel) NQ L.P.	8,308	10,385
Blackstone Commercial Real Estate Debt Fund (Isobel) NQ L.P.	9,945	12,431.25
Total	24,800	31,000.-

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
2. For a period of six (6) years from the date hereabove mentioned, the following persons are appointed directors:
 - Mrs Diana Hoffmann, born on 18th March 1971 in Guben, Germany and having her professional address at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
 - Mr Jean-François Bossy, born on 10th May 1973 in Rocourt, Belgium and having his professional address at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and
 - Mr Randall Rothschild, born on 7th November 1972 in New York, United States of America and having his professional address at Park Avenue 345 New York 10154 United States of America.
3. For a period of six (6) years from the date hereabove mentioned, the following persons are appointed delegates:
 - Mrs Diana Hoffmann, born on 18th March 1971 in Guben, Germany and having her professional address at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and
 - Mr Jean-François Bossy, born on 10th May 1973 in Rocourt, Belgium and having his professional address at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
4. For a period of six (6) years from the date hereabove mentioned, the following person is appointed supervisory auditor (commissaire aux comptes): Euraudit Sàrl, a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in 16 Allée Marconi, L-2120 Luxembourg

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

The document having been read to the appearing parties, who requested that the deed should be documented in English, the said appearing parties signed the present original deed together with the notary, having personal knowledge

of the English language. The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the said appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Blackstone Real Estate Special Situations Europe (Isobel) NQ L.P., un exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, ayant son siège social au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Iles Cayman,

Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe L.P., un limited partnership régi par les lois d'Alberta (Canada), ayant son principal établissement au 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,

Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe - ESC L.P., un limited partnership régi par les lois d'Alberta (Canada), ayant son principal établissement au 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,

Blackstone Family Real Estate Special Situations Partnership Europe -SMD L.P., un limited partnership régi par les lois d'Alberta (Canada), ayant son principal établissement au 345 Park Avenue, New York NY 10154, Etats-Unis d'Amérique,

Blackstone Real Estate Special Situations Fund - Gaussian (Isobel) NQ L.P., un exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, ayant son siège social au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Iles Cayman, et

Blackstone Commercial Real Estate Debt Fund (Isobel) NQ L.P., un exempted limited partnership of Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, ayant son siège social au 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 - 9005 Iles Cayman,

tous dûment représentés par Monsieur Joe Zeaiter, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations données le 19 septembre 2013, lesquelles procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations signées ne varient par tous les comparants et par le notaire soussigné

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme, BREDS Management S.A., qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "BREDS Management S.A." (la "Société").

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. L'objet de la Société est celui d'administrer et de gérer toute société ou branche du groupe, luxembourgeoise ou étrangère.

La Société pourra gérer l'administration des sociétés du groupe.

La Société peut également effectuer toute transaction relative directement ou indirectement à l'acquisition d'immeubles, de propriétés, de droit de propriété immobilière au Luxembourg où à l'étranger ainsi qu'à l'acquisition de participations dans n'importe quelle entreprise immobilière ou fonds immobilier sous quelque forme que ce soit, et elle peut administrer, gérer, contrôler et développer ces participations et avoirs.

La Société peut, en outre, fournir les services décrits ci-dessus aux sociétés du groupe qui acquièrent des prêts, incluant les prêts avec escompte, effectuent des prêts et prêtent des fonds sous n'importe quelle forme, avancent des fonds ou font crédit sous n'importe quelles termes, y compris, sans limitation, résultant de tout emprunt desdites sociétés du groupe ou de l'émission de toute participation ou titre de créance de toute nature à toute personne ou entité qu'elle juge convenable par rapport à toute entreprise immobilière ou fonds immobilier. La Société peut fournir les services décrits ci-dessus aux sociétés du groupe qui effectuent des swaps, futures, forwards, produits dérivés, options, rachats, prêts de titres et transactions similaires et sans préjudice des généralités de ce qui précède, utilisent toutes techniques et instruments relatifs à leur activité immobilière. La Société peut également fournir les services décrits ci-dessus aux sociétés du groupe qui concluent des garanties, contrats d'indemnités, sûretés et tout autre contrat équivalent afin de recevoir le bénéfice de toute garantie et / ou sûreté accordée dans le cadre de ces activités immobilières. La Société peut fournir les services décrits ci-dessus aux sociétés du groupe qui entreprennent toutes les fonctions nécessaires dans le cadre de cette activité de prêt, y compris, sans limitation, le rôle d'arranger, lead manager, facility agent, security agent, documentation agent. Lesdites sociétés du groupe n'entreprendront pas cette activité de prêt ou d'acquisition de dette immobilière d'une façon qui nécessiterait qu'elles soient réglementées d'après la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée, ou n'importe quelle autre législation la modifiant ou la remplaçant.

De manière générale, elle pourra prendre toute mesure et entreprendre toute opération, qui lui semblera utile pour l'accomplissement et le développement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil d'administration.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant le cinquième du capital social. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit, une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

D. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

Art. 10. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou un administrateur, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par courrier, courrier électronique, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit, une copie d'un tel avis de convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. Aucune convocation ne sera requise au cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à l'assemblée du conseil d'administration ou au cas où des résolutions circulaires telles que prévues dans ses Statuts sont passées.

Tout administrateur pourra participer à une réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur comme mandataire par écrit, soit par lettre, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen écrit. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Une réunion du conseil d'administration peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire qui auront le même effet que des résolutions passées lors d'une réunion d'un conseil d'administration dûment convoqué.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

E. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera le ou les commissaire(s) aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'assemblée générale, qui fixera la durée de leur mandat.

F. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année excepté pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution et qui se terminera le 31 décembre 2013.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé 5% (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social, tel que prévu à l'article 5 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue au même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

H. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été établis par les comparants, les comparants ont souscrit et entièrement libéré les actions suivantes:

Souscripteur	Nombre d'actions	Prix de souscription (EUR)
Blackstone Real Estate Special Situations Europe (Isobel) NQ L.P.	6.349	7.936,25
Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe L.P.	25	31,25
Blackstone Real Estate Special Situations Holdings Europe – ESC L.P.	59	73,75
Blackstone Family Real Estate Special Situations Partnership Europe – SMD L.P.	114	142,5
Blackstone Real Estate Special Situations Fund – Gaussian (Isobel) NQ L.P.	8.308	10.385
Blackstone Commercial Real Estate Debt Fund (Isobel) NQ L.P.	9.945	12.431,25
Total	24.800	31.000,-

Une preuve du paiement de la totalité des actions a été fournie au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ EUR 1.200,-

Assemblée générale extraordinaire

1. Le siège sociale de la Société est établi au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Pour une période de six (6) ans à compter de la date susmentionnée, les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la Société:

- Madame Diana Hoffmann, née le 18 mars 1971 à Guben, Allemagne et ayant son adresse professionnelle à 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Jean-François Bossy, né le 10 mai 1973 à Rocourt, Belgique et ayant son adresse professionnelle à 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

- Monsieur Randall Rothschild, né le 7 novembre 1972 à New-York, Etats-Unis d'Amérique et ayant son adresse professionnelle à Park Avenue 345 New York 10154 Etats-Unis d'Amérique.

3. Pour une période de six (6) à compter de la date susmentionnée, les personnes suivantes ont été nommées délégués à la gestion journalière:

- Madame Diana Hoffmann, née le 18 mars 1971 à Guben, Allemagne et ayant son adresse professionnelle à 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Jean-François Bossy, né le 10 mai 1973 à Rocourt, Belgique et ayant son adresse professionnelle à 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

4. Pour une période de six (6) à compter de la date susmentionnée, la personne suivante a été nommée commissaire aux comptes de la Société:

- Euraudit Sarl, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 16 Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de ce procès-verbal, les parties comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. ZEAITER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2013. Relation: LAC/2013/43038.

Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135974/477.

(130166102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

GIE d'Etudes - Quartier Hollerich, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg C 107.

— STATUTS

Extrait du contrat de groupement du 26 septembre 2013

Dénomination. GIE D'ETUDES - QUARTIER HOLLERICH

Objet. Le Groupement a pour objet la réalisation d'études pour le futur développement urbain du quartier de Hollerich à Luxembourg et, de façon générale, d'assurer la défense des intérêts économiques immobiliers des Membres. Le Groupement pourra faire partie en tant que membre d'autres groupements d'intérêts économiques. Le Groupement pourra de façon générale accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ou autres se rapportant directement ou indirectement en tout ou partie à son objet social.

Les Membres décident de considérer l'ensemble des terrains et immeubles possédés à Luxembourg-Hollerich comme formant un tout, mais ceci uniquement dans la vision d'exécution de l'objet du Groupement constitué.

Membres.

1. La société à responsabilité limitée LANDIMMO REAL ESTATE S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174 011, avec siège social au 31, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg, ayant l'objet social suivant:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine immobilier. Elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous formes quelconques de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non-bâtis, situé au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. La société pourra également accomplir toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières mobilières et immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet. La société pourra s'intéresser par toutes voies dans

toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, qui est de nature à favoriser son développement».

2. La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIEILLE GARDE, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 2709, avec siège social au 31, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg, ayant l'objet social suivant:

«La société a comme objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière. d'une propriété immobilière sise à Luxembourg, plus amplement désignée ci-après ainsi que de tous autres immeubles à acquérir dans la suite».

3. La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAUERBERG I, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 2243, avec siège social au 31, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg, ayant l'objet social suivant:

«La société a comme objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière. d'une propriété immobilière sise à Luxembourg, plus amplement désignée ci-après ainsi que de tous autres immeubles à acquérir dans la suite».

4. La SOCIETE CIVILE DES IMMEUBLES JOSEPH HEINTZ, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 1186, avec siège social au 31, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg, ayant l'objet social suivant:

«La mise en valeur des immeubles ci-après ainsi que de tous autres à acquérir dans la suite par tous moyens appropriés, y compris la constitution d'un portefeuille».

5. Madame Nina GRETSCH, demeurant à L-6477 Echternach, 23, rue des Remparts

6. Madame Rita MEYER, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines

7. Monsieur Charles KROMBACH, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines

8. Monsieur Oleg CALAME, demeurant à CH-1206 Genève, 8C Avenue de Miremont

9. Monsieur Serge TONNAR, demeurant à L-7535 Mersch, 15a, rue de la Gare

Durée. Le Groupement est constitué pour une durée limitée et sera dissout de plein droit à l'occasion de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016 conformément aux dispositions statutaires, à moins que l'assemblée des Membres ait décidé unanimement la prolongation de cette durée.

Siège. Le siège du Groupement est au 31, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg.

Conditions de nomination et de révocation du ou des gérants. Le Groupement est géré par un conseil de gérance, nommé par l'assemblée des Membres. Chaque Membre dispose du droit de proposer un ou plusieurs gérants le représentant.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée et peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée des Membres, statuant à une majorité des % des voix. En cas de vacance d'un mandat, il revient au Membre ayant proposé le gérant partant de proposer un candidat successeur à la cooptation par l'assemblée des Membres. Le gérant nommé en remplacement d'un autre achève le mandat de celui qu'il remplace. Il sera ensuite procédé à la nomination d'un nouveau gérant par l'assemblée des Membres. Durant toute période où le conseil de gérance ne serait pas entièrement formé selon les dispositions des statuts, celui-ci n'est pas autorisé à prendre des décisions autres que des décisions de nature urgente visant la sauvegarde des intérêts du Groupement jusqu'à ce que le conseil de gérance soit à nouveau formé au complet.

Nature, Valeur des apports éventuels et Membres apporteurs. Le financement du Groupement est assuré comme suit:

- par contributions proportionnelles à la surface des terrains et lots formant le lot Heintz Van Landewyck situé à Luxembourg-Hollerich suivant les proportions suivantes:

LANDIMMO REAL ESTATE S.à r.l., parc inclus	69,3 %
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAUERBERG I:	8,9%
SOCIETE CIVILE DES IMMEUBLES JOSEPH HEINTZ:	7,8%
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIEILLE GARDE, Madame Nina GRETSCH, Madame Rita MEYER, Monsieur Charles KROMBACH	14%

- par toutes autres ressources autorisées par la loi.

Représentation du Groupement. Le Groupement sera valablement engagé par la signature conjointe de deux gérants désignés sur proposition de deux Membres différents représentant 75% des droits de vote ou de l'ensemble des directeurs.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée générale extraordinaire des membres tenue en date du 26 septembre 2013

Sont nommés gérants, à l'unanimité, pour une durée indéterminée:

Représentants de LANDIMMO REAL ESTATE S.à r.l.:

- Monsieur Charles MEYER, demeurant à L-7221 Bereldange, 1, rue Dicks

- Monsieur Max MEYER, demeurant à L-8508 Redange, 36, rue de Reichlange

- Monsieur Tom BEICHT, demeurant à L-8479 Eischen, 14, Bettenwiss
Représentants de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAUERBERG I:
 - Madame Nina GRETSCH, demeurant à L-6477 Echternach, 23, rue des Remparts (ou une personne à définir par Nina GRETSCH ultérieurement)
 - Monsieur Charles KROMBACH, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines
Représentants de la SOCIETE CIVILE DES IMMEUBLES JOSEPH HEINTZ:
 - Madame Nina GRETSCH, demeurant à L-6477 Echternach, 23, rue des Remparts (ou une personne à définir par Nina GRETSCH ultérieurement)
 - Monsieur Charles KROMBACH, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines
Représentants de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIEILLE GARDE, de Madame Nina GRETSCH, Madame Rita MEYER, Monsieur Charles KROMBACH:
 - Madame Nina GRETSCH, demeurant à L-6477 Echternach, 23, rue des Remparts (ou une personne à définir par Nina GRETSCH ultérieurement)
 - Madame Diane LASKARIS, demeurant à GR-15452 Psychiko, Narkissou, 14
Représentants des familles CALAME et TONNAR:
 - Monsieur Oleg CALAME, demeurant à CH-1206 Genève, 8C Avenue de Miremont
 - Monsieur Serge TONNAR, demeurant à L-7535 Mersch, 15a, rue de la Gare
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

LANDIMMO REAL ESTATE S.à r.l. / SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAUERBERG I /
SOCIETE CIVILE DES IMMEUBLES JOSEPH HEINTZ / SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIEILLE GARDE
Madame Nina GRETSCH / Madame Rita MEYER / Monsieur Charles KROMBACH / Monsieur Oleg CALAME

Référence de publication: 2013136125/105.

(130165502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Global Dental Science Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 180.385.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen.

On the thirteenth day of September.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary, residing at 5, rue Zénon Bernard L-4030, Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Global Dental Science LLC, a limited liability company incorporated under the law of the United States of America (New Mexico), having its registered office at 190 Central Park Square, Los Alamos, NM - 87544 (U.S.A.), registered with the New Mexico Office of the Secretary of State - Business Services Division - under number 4314902.

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, having his professional address at Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given on the 23rd of August 2013. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists a private limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition of the ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may also use its funds to invest in real estate and may carry out any commercial, industrial or financial operation which the Company may deem directly or indirectly useful to the accomplishment of its purpose.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company shall bear the name "Global Dental Science Luxembourg S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Board of Managers (as defined below), by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12.500) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty five euros (EUR 25) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 15 of the Articles.

Art. 8. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 10. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

C. Management

Art. 11. The Company shall be managed by a Board composed of one or several managers who need not be shareholders of the Company.

If several managers are appointed, they shall constitute the Board of Managers composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

The manager(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of managers, their remuneration and the term of their office. A manager may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

In the event of vacancy in the office of a manager because of death, retirement or otherwise, the remaining managers may elect, by a majority vote, a manager to fill such vacancy until the next General Meeting.

Art. 12. In dealing with third parties, the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the General Meeting shall fall within the competence of the Board of Managers.

The Company will be bound in all circumstances by the sole signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager. The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 13. The Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager (s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any manager. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or email, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager may be represented at the Board of Managers by another manager, and a manager may represent several managers.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 14. The manager(s) does not assume(s), by reason of her/his/their position, any personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 15. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his/its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 16. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 17. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of article 18.

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provisions

a) The first business year begins on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2013.

b) The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription / Payment

The articles of association having thus been established, the five hundred (500) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows of Global Dental Science LLC.

The amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12.500) has been fully paid up in cash and is now available to the Company.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholders

The shareholders have taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Timothy C. Thompson, company manager, born in Kansas, United States of America, on the 30th of January 1956, currently residing at 9245 North Vista Verde, Fountain Hills, AZ 85268, United States of America.

The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Travis Management SA, a Luxembourg société anonyme with registered office 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178.234

2. The address of the registered office of the Company is fixed at L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à 5, rue Zénon Bernard, L-4030, Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Global Dental Science LLC, une société de type Limited Liability Company de droit américain (Nouveau Mexique), ayant son siège social au 190 Central Park Square, Los Alamos, NM - 87544 (U.S.A.), immatriculée au New Mexico Office of the Secretary of State - Business Services Division - sous le numéro 4314902.

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 23 Août 2013. Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra également utiliser ses fonds dans l'investissement de biens immobiliers et faire toute opération commerciale, industrielle ou financière que la société jugera, directement ou indirectement, utile à l'accomplissement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «Global Dental Science Luxembourg S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 15 des Statuts.

Art. 8. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 10. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

C. Gérance

Art. 11. La Société sera administrée par un Conseil de Gérance comprenant un ou plusieurs gérants, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de Gérance composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B.

Le(s) gérant(s) seront élus par l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre de gérants, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un gérant peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

En cas de vacance d'un poste de gérant pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les gérants restants pourront élire, à la majorité des votes, un gérant pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 12. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la seule signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe d'un (1) gérant de catégorie A avec un (1) gérant de catégorie B. Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 13. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par l'un quelconque des gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant peut représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant peut représenter plusieurs gérants.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à cette réunion à condition qu'aucune décision ne puisse être prise à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance sont reprises dans des résolutions signées par le président du conseil de gérance ou, si le président du conseil de gérance n'a pas été nommé, par les gérants présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 14. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions

collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 17. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'article 18.

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Disposition transitoire

a) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

b) La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription / Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire par Global Dental Science LLC.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Frais

Les comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à leur charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Décisions des associés

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants A de la Société pour une durée indéterminée:

- Timothy C. Thompson, administrateur de sociétés, né le 30 janvier, 1956 à Kansas, États-Unis, avec adresse 9245, North Vista Verde, Fountain Hills, AZ 85268, États-Unis.

Sont nommés gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

- Travis Management SA, une société anonyme luxembourgeoise ayant son siège social 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.234

2. L'adresse du siège social est fixée au 15 rue Edward Steichen, L- 2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11974. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013136110/356.

(130165624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

FERN Investors (Lux) GP, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 174.416.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of August.

Before us, Maître Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

For an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of FERN Investors (Lux) GP, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies registry (R.C.S. Luxembourg) under number B 174416 with a share capital of EUR 12,500.-, incorporated pursuant to a deed of Me Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg dated 11 January 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 28 February 2013, number 499 (the Company):

1. NGIG Holdings S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 127 Rue de Muelhenbach, L-2168 Luxembourg, and registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 166.435, holder of two hundred and fifty-one (251) shares of the Company;

here represented by Me Aurélien Favier, Avocat à la Cour, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. Tamriko Ltd, a limited company, having its registered office at 221 Christodoulou Chatzipavlou, Helios Court, 1st Floor, Limassol Cyprus, and registered with the Republic of Cyprus trade and companies registry under number 310362, holder of four hundred and ninety-eight (498) shares of the Company;

here represented by Me Aurelien Favier, Avocat a la Cour, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

3. Mr. Adrian Burford, a British citizen, born on 9 June 1962, in London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, with address at 2A Ledbury Mews North, London W11 2AF, United Kingdom, holder of two hundred and fifty-one (251) shares of the Company;

here represented by Me Aurelien Favier, Avocat a la Cour, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Meeting is chaired by Aurelien Favier, Avocat a la Cour residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Jacqueline Siebenaller, Director, Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., residing in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary and together with the Chairman, the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties represents one thousand (1000) shares of the Company in registered form, having a par value of twelve euros and fifty cents (EUR 12.50) each, all subscribed and fully paid-up, so that all the shareholders of the Company representing 100% of the share capital of the Company are represented at the Meeting and all shareholders state that they have been duly informed of the agenda of the Meeting as set out hereafter, so that the Meeting is validly constituted and can validly decide on all the item on the agenda.

II. The agenda of the Meeting is the following:

1. Dissolution and decision to put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Appointment of the liquidator of the Company (liquidateur) and determination of the liquidator's mission;
3. Decision to instruct the liquidator of the Company to assign all the assets and to pay all the debts and liabilities of the Company;
4. Compensation of the liquidator;
5. Discharge (quitus) to the members of the board of managers of the Company for and in connection with their duties as managers of the Company; and

6. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting duly represented, unanimously decides the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into voluntary liquidation, in accordance with article 16 of the articles of association of the Company.

Second resolution

The Meeting resolves to appoint REFERENCE CORPORATE SERVICES S.A., a Luxembourg public limited liability, having its registered office at 13, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies registry under number B 158.559 as liquidator of the Company until the completion of the liquidation of the Company (the Liquidator). As a consequence thereof, the Meeting resolves that the Liquidator shall prepare a report in respect of the results of the liquidation, in accordance with article 151 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), that the Liquidator will have the broadest powers to perform its duties as defined in articles 144 to 148 bis of the Law, and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

Third resolution

The Meeting resolves to instruct the Liquidator to assign all the assets and to pay all the debts and liabilities of the Company.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves that the Liquidator will be entitled to a remuneration of EUR 3,000.- (VAT exclusive) in compensation of his mission as Liquidator of the Company.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this Meeting is estimated at approximately one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

There being no further business, the Meeting is closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French versions, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, which proxyholder signed together with the notary this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Fern Investors (Lux) GP, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 174416 avec un capital social de 12.500 EUR, constituée suivant acte reçu par Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 11 janvier 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 février 2013, numéro 499 (la Société):

1. NGIG Holdings S.A., une société anonyme, constituée et existante selon le droit du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social à 127, rue de Muehlenbach, L-2168 Luxembourg, et immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 166.435, détenant deux cent cinquante et une (251) parts sociales de la Société;

ici représentée par Me. Aurélien Favier, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2. Tamriko Ltd, une société à responsabilité limitée, constituée et existante selon le droit de la République de Chypre ayant son siège social au 221 Christodoulou Chatzipavlou, Helios Court, 1st Floor, Limassol Cyprus et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de la République de Chypre sous le numéro 310362, détenant quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales de la Société ici représenté par Me. Aurélien Favier, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, et

3. M. Adrian Burford, citoyen britannique, né le 9 juin 1962, à Londres, Royaume-Uni, ayant son adresse au 2A Ledbury Mews North, London W11 2AF, United Kingdom, détenant deux cent cinquante et une (251) parts sociales de la Société ici représenté par Me. Aurélien Favier, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée est présidée par Me. Aurélien Favier, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président nomme Jacqueline Siebenaller, Director, Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. résidant professionnellement à Luxembourg comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire et ensemble avec le Président, le Bureau).

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes, représentant mille (1000) parts sociales de la Société sous forme nominatives et ayant une valeur nominale de douze euros et cinquante cents (EUR 12,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, de sorte que tous les associés de la Société représentant 100% du capital social de la Société sont représentés à l'Assemblée et tous les associés déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée tel que reproduit ci-après de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer des points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Dissolution et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Nomination du liquidateur de la Société et détermination de sa mission;
3. Décision de charger le liquidateur de la Société de liquider les actifs et de payer toutes les dettes et obligations de la Société;
4. Rémunération du liquidateur;
5. Décharge (quitus) aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leurs fonctions de gérant de la Société; et
6. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, l'Assemblée dûment représentée, décide à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation volontaire, conformément à l'article 16 des statuts de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de désigner REFERENCE CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.559 en tant que liquidateur de la Société jusqu'à la clôture de la liquidation de la Société (le Liquidateur). En conséquence, l'Assemblée décide que le Liquidateur devra préparer un rapport sur les résultats de la Liquidation conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), que le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission tels que prévus aux articles 144 à 148 bis de la Loi et que la Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle du Liquidateur.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser tous les actifs et de payer toutes les dettes et obligations de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide d'octroyer une rémunération de 3.000,- EUR (HT) au Liquidateur pour l'accomplissement de sa mission de Liquidateur de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cette Assemblée est estimée à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce-dernier a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: A. FAVIER, J. SIEBENALLER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 6 août 2013. Relation: LAC/2013/36798. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013136092/163.

(130165717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

CD Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 116.700.

L'an deux mille treize, le dix-sept septembre.

Pardevant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement empêché, laquelle dernière aura la garde de la présente minute.

Ont comparu:

1. Monsieur Christophe DERMINE, expert-comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, avec adresse professionnelle au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 21 août 2013; et

2. Monsieur Jean-Yves FRANCOIS, expert-comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE préqualifié, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 10 septembre 2013.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les seuls associés de la société CD CONSULTING S.à r. l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.700, constituée suivant acte notarié de Maître Martine SCHAEFFER, notaire alors de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 26 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 août 2006, numéro 1478. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentaire le 5 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 mai 2010 numéro 1119.

L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de cinq cents euros (EUR 500,-) à un euro (EUR 1,-) avec augmentation correspondante du nombre de parts sociales de cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune à cinquante mille (50.000) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune.

2) Réduction du capital social de sorte que le capital souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

3) Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

4) Divers

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de réduire la valeur nominale des parts sociales de cinq cents euros (EUR 500,-) à un euro (EUR 1,-), avec augmentation correspondante du nombre de parts sociales de cent (100) parts sociales d'une valeur de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune à cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les prédites cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune seront réparties entre les associés existants au prorata de leur participation dans le capital social.

Deuxième résolution

Les associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) pour le réduire de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) par l'annulation de trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales et par remboursement d'un montant équivalent aux associés au prorata de leur participation actuelle.

Une procuration est attribuée au conseil de gérance de la société pour organiser le paiement en accord avec la législation luxembourgeoise.

Après la réduction les parts sociales sont attribuées aux associés de la manière suivante:

1. Monsieur Christophe DERMINE, préqualifié	11.875 parts
2. Monsieur Jean-Yves FRANCOIS, préqualifié	625 parts
Total:	12.500 parts

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Koeune et M. Loesch.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2013. LAC/2013/43002. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136016/70.

(130166008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

PS2 Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 816.900,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 179.592.

In the year two thousand and thirteen, the twenty-sixth day of August.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

were taken the written resolutions of the sole shareholder of PS2 Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 179.592 and having a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) (the Company).

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, a notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 July 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

THERE APPEARED:

PS1 Luxco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and having a share capital of eighty thousand and one hundred United States Dollars (USD 80,100.-),

hereby represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, as represented above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Company and represents the entire share capital of the Company;

II. that the Company's share capital is presently set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) units, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each;

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create two (2) classes of "tracker units" in the share capital of the Company as follows (the Tracker Units):

(i) class A tracking units with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (collectively the Class A Units and, individually, a Class A Unit); and

(ii) class B tracking units with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (collectively the Class B Units and, individually, a Class B Unit).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to reclassify the twenty thousand (20,000) units of the Company having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each in registered form into (i) four hundred (400) Class A Units and (ii) nineteen thousand six hundred (19,600) Class B Units.

The Sole Shareholder further resolves to record that the share capital of the Company is, as a result of the above reclassification, divided as follows:

(i) four hundred (400) class A units; and

(ii) nineteen thousand six hundred (19,600) Class B Units.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of seven hundred ninety-six thousand and nine hundred United States Dollars (USD 796,900.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) represented by (i) four hundred (400) Class A Units and (ii) nineteen thousand six hundred (19,600) Class B Units, to eight hundred sixteen thousand and nine hundred United States Dollars (USD 816,900.-) by way of the issuance of (i) fifteen thousand nine hundred and thirty-eight (15,938) Class A Units, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each and (ii) seven hundred eighty thousand nine hundred and sixty-two (780,962) Class B Units, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to (i) fifteen thousand nine hundred and thirty-eight (15,938) Class A Units having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each and (ii) seven hundred eighty thousand nine hundred and sixty-two (780,962) Class B Units, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to seven million nine hundred and sixty-nine thousand United States Dollars (USD 7,969,000.-) (the Contribution).

The Contribution in an aggregate amount of seven million nine hundred and sixty-nine thousand United States Dollars (USD 7,969,000.-) is to be allocated as follows:

(i) an amount of seven hundred ninety-six thousand and nine hundred United States Dollars (USD 796,900.-) is to be allocated to the share capital account of the Company, with

a. fifteen thousand nine hundred and thirty-eight United States Dollars (USD 15,938.-) to be paid up for the issuance of the fifteen thousand nine hundred and thirty-eight (15,938) Class A Units and

b. seven hundred eighty thousand nine hundred and sixty-two United States Dollars (USD 780,962.-) to be paid up for the issuance of the seven hundred eighty thousand nine hundred and sixty-two (780,962) Class B Units; and

(ii) an amount of seven million one hundred seventy-two thousand and one hundred United States Dollars (USD 7,172,100.-) is to be allocated to the share premium account of the Company attached to the shares.

The amount of seven million nine hundred and sixty-nine thousand United States Dollars (USD 7,969,000.-) corresponding to the Contribution is at the disposal of the Company.

Fourth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend Article 5, Article 16 and Article 24 of the Articles so that they read henceforth as follows:

5. Managers to take decisions collectively.

5.1 The general rule about decision-making by managers is that any decision of the managers must be either (i) a majority decision at a meeting, provided that if the shareholders have appointed one or several managers A and one or several managers B, at least one (1) manager A and one (1) manager B vote in favor of such decision, or (ii) a decision taken in accordance with article 6.

5.2 If the company only has one manager, the general rule does not apply and the manager may take decisions without regard to any of the provisions of the articles relating to managers' decision-making.

16. Capital.

16.1 The share capital of the Company is eight hundred sixteen thousand and nine hundred United States Dollars (USD 816,900.-) divided into

(i) sixteen thousand three hundred and thirty-eight (16,338) class A tracking units with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (collectively the Class A Units and, individually, a Class A Unit); and

(ii) eight hundred thousand five hundred and sixty-two (800,562) class B tracking units with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (collectively the Class B Units and, individually, a Class B Unit).

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any unit(s) in addition to its (their) nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used for the purpose of the redemption of any units as per article 17. of these articles, to offset any net realized losses, to make distributions to the members or to allocate funds to the legal reserve.

16.2 The Class A Units and the Class B Units are together referred to as the Units.

16.3 The Class A Units track the performance and returns of all net income derived by the Company, save for 98% of the recurring net income deriving from the IP Investment (as defined in article 16.4 below) which, for the avoidance of doubt, shall be tracked by the Class B Units.

16.4 The Class B Units track 98% of the performance and returns of the Company's direct investments in certain intellectual property rights acquired or to be acquired by the Company (the IP Investment) in the following manner:

- the Class B Units track 98% of the recurring net profits deriving from the IP Investment as from the date of the present deed to the redemption date of the Class B Units.

16.5 No unit is to be issued for less than the aggregate of its nominal value and any issuance premium to be paid to the Company in consideration for its issue.

16.6 Ownership of a unit carries tacit knowledge of the resolutions validly adopted by the general meeting.

Dividends and Other distributions.

24. Procedure for declaring dividends.

24.1 The members may by ordinary resolution declare a final dividend.

24.2 A final dividend must not be declared unless the managers have made a recommendation as to its amount. Such a dividend must not exceed the amount recommended by the managers.

24.3 The managers' may decide to pay an interim dividend (or to make a distribution other than a dividend) out of the distributable equity by reference to interim accounts prepared for the purpose and having regard to the rights of creditors; provided the decision is taken within two months after the date of the interim accounts.

24.4 Unless the members' resolution to declare a final dividend or managers' decision to pay an interim dividend (or to make a distribution other than a dividend) specify a later date, it must be paid by reference to each member's holding of units on the date of the resolution or decision to declare or pay it.

24.5 The members, in determining how the balance of the annual net profits and/or final dividend is allocated, resolve that each particular class of Units of the Company tracks a particular investment and that holder(s) of such particular class of Units are entitled to the income deriving from that particular investment minus the costs relating to the investment, losses resulting from investment (if any) and a proportionate amount of administration costs of the Company, it being understood, for clarity purposes, that (i) Class A Units shall track all net income derived by the Company, save for 98% of the recurring net income deriving from the IP Investment and (ii) Class B units shall track 98% of the recurring net profits deriving from the IP Investment.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and to authorise and empower any manager of the Company and any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately four thousand euro (EUR 4,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour d'août, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

ont été prises des résolutions écrites de l'associé unique de PS2 Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg au numéro B 179.592 et disposant d'un capital social de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) (la Société).

La Société a été constituée le 15 juillet 2013 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

A COMPARU:

PS1 Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg au numéro B 179.585 et disposant d'un capital social de quatre-vingt mille cent dollars américains (USD 80.100,-),

ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

La partie comparante, tel que représentée ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que la partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société et détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune;

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer deux (2) classes de parts sociales traçantes dans le capital social de la Société (les Parts Sociales Traçantes) comme suit:

(i) les parts sociales traçantes de classe A ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (collectivement, les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A); et

(ii) les parts sociales traçantes de classe B ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune (collectivement, les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de reclassifier les vingt mille (20.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune sous forme nominative en (i) quatre cents (400) Parts Sociales de Classe A et (ii) dix-neuf mille six cents (19.600) Parts Sociales de Classe B.

L'Associé Unique décide également d'acter que le capital social de la Société est réparti de la manière suivante, en raison de la reclassification décrite ci-dessus:

(i) quatre cents (400) Parts Sociales de Classe A; et

(ii) dix-neuf mille six cents (19.600) Parts Sociales de Classe B.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de sept cent quatre-vingt-seize mille neuf cent dollars américains (USD 796.900,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par (i) quatre cents (400) Parts Sociales de Classe A et (ii) dix-neuf mille six cents (19.600) Parts Sociales de Classe B à un montant de huit cent seize mille neuf cents dollars américains (USD 816.900,-) par l'émission de (i) quinze mille neuf cent trente-huit (15.938) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune et (ii) sept cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-deux (780.962) Parts Sociales de Classe B ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune.

Souscription - Libération

Ainsi, l'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, déclare souscrire à (i) quinze mille neuf cent trente-huit (15.938) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune et (ii) sept cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-deux (780.962) Parts Sociales de Classe B ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de sept millions neuf cent soixante-neuf mille dollars américains (USD 7.969.000,-) (l'Apport).

L'Apport d'un montant total de sept millions neuf cent soixante-neuf mille dollars américains (USD 7.969.000,-) sera alloué comme suit:

(i) un montant de sept cent quatre-vingt-seize mille neuf cents dollars américains (USD 796.900,-) sera alloué au au compte de capital social de la Société, avec

a. un montant de quinze mille neuf cent trente-huit dollars américains (USD 15.938) qui sera libéré pour l'émission de quinze mille neuf cent trente huit (15.938) Parts Sociales de Classe A, et

b. un montant de sept cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-deux dollars américains (USD 780.962,-) qui sera libéré pour l'émission de sept cent quatre vingt mille neuf cent soixante deux (780.962) Parts Sociales de Classe B, et

(ii) un montant de sept millions cent soixante-douze mille cent dollars américains (USD 7.172.100,-) sera alloué au au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de sept millions neuf cent soixante-neuf mille dollars américains (USD 7.969.000,-) correspondant à l'Apport est à la libre disposition de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, l'article 16 et l'article 24 des Statuts, qui auront la teneur suivante:

" 5. Prise de Décisions collective des gérants.

5.1 La règle générale de prise de décision par les gérants est que toute décision des gérants doit être soit (i) une décision à la majorité à une réunion, ou prise conformément à l'article 7 à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B vote favorablement ladite décision, ou (ii) une décision prise conformément à l'article 6.

5.2 Si la société a un gérant unique, la règle générale ne s'applique pas et le gérant peut prendre des décisions sans prendre en compte une quelconque disposition des Statuts relative à la prise de décision des gérants."

" 16. Capital.

16.1 Le capital social de la Société est fixé à huit cent seize mille neuf cents dollars américains (USD 816.900,-) représenté par:

(i) seize mille trois cent trente huit (16.338) parts traçantes de classe A ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (collectivement, les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A); et

(ii) huit cent mille cinq cent soixante-deux (800.562) parts traçantes de classe B ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.-) chacune (collectivement, les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B).

En plus du capital social, un (des) compte(s) de prime d'émission sur le(s)quel(s) toute prime payée sur une (des) part (s) en plus de sa (leur) valeur nominale est transférée. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour le rachat de parts en vertu de l'article 17. des présents statuts, compenser des pertes nettes, effectuer des distributions aux associés ou affecter les fonds à la réserve légale.

16.2 Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B sont collectivement désignées comme les Parts Sociales.

16.3 Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement de tous les revenus nets perçus par la Société, à l'exception de 98% des revenus dérivant de l'Investissement IP (tel que défini à l'article 16.4 ci-dessous) qui, en tout état de cause, seront tracés par les Parts Sociales de Classe B.

16.4 Les Parts Sociales de Classe B tracent 98% de la performance et du rendement des investissements directs de la Société dans certains droits de propriété intellectuelle acquis ou qui seront acquis par la Société (l'Investissement IP) et ce de la manière suivante:

- les Parts Sociales de Classe B tracent 98% des profits nets récurrents dérivant de l'Investissement IP à compter de la date des présentes jusqu'à la date de rachat des Parts Sociales de Classe B.

16.5 Aucune part sociale ne sera émise pour une valeur inférieure au montant total de sa valeur nominale et toute prime d'émission sera payé à la Société en contrepartie de son émission.

16.6 La propriété d'une part sociale emporte connaissance tacite des résolutions valablement adoptées à l'assemblée générale."

" 24. Procédure de déclaration de dividende.

24.1 Les associés peuvent, par résolution ordinaire, déclarer un dividende final.

24.2 Un dividende final ne doit pas être déclaré à moins que les gérants n'aient formulé une recommandation quant à son montant. Ce dividende ne doit pas dépasser le montant recommandé par les gérants.

24.3 Les gérants peuvent décider de payer un dividende intérimaire (ou d'effectuer une distribution autre qu'un dividende) à partir des capitaux propres distribuables selon les comptes intérimaires préparés à cette occasion et au vu des droits des créanciers, à condition que cette décision soit prise dans les deux mois suivant la date des comptes intérimaires.

24.4 Sauf si la résolution des associés de déclarer un dividende final ou la décision des gérants de payer un dividende intérimaire (ou d'effectuer une distribution autre qu'un dividende) ne spécifie une date ultérieure, le dividende doit être versé par référence aux parts détenues par chaque associé à la date de la résolution ou de la décision de le déclarer ou de le verser.

24.5 Les associés, dans la détermination de l'équilibre de la répartition des profits annuels nets et/ou des des dividendes finaux, décide que chaque classe particulière de Part Sociale de la Société trace un investissement particulier et que le(s) propriétaire(s) de ladite classe particulière de Part Sociale est en droit de bénéficier du revenu dérivé de cet investissement diminué des coûts relatifs à l'investissement, des pertes résultant de l'investissement (le cas échéant) et un montant proportionnel des coûts de l'administration de la Société, étant entendu que, par souci de clarté, (i) les Parts Sociales de Classe A doivent tracer tous les revenus dérivés de la Société, à l'exception de 98% des profits nets récurrents dérivant de l'Investissement IP et (ii) les Parts Sociales de Classe B doivent tracer 98% des profits nets récurrents dérivant de l'Investissement IP."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 août 2013. Relation: EAC/2013/11270.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135642/282.

(130164781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Globalwaves Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 173.188.

DISSOLUTION

L'an deux mil treize, le vingt septembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société Investglob (International) Limited, ayant son siège social à Suite 4, 10th Floor, International Commercial Centre, 2a Main Street, Gibraltar, ci-après nommée "l'actionnaire unique",

représentée aux fins des présentes par Madame Sandra POMPIGNOLI, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Gibralta le 20 septembre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée GLOBALWAVES FUND, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 173.188, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire, le 8 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 82 du 14 janvier 2013. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

- Que le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, toutes entièrement libérées.

- Que la soussignée, Investglob (International) Limited, est le seul propriétaire de toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de GLOBALWAVES FUND.

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Que l'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné,

ainsi que cela résulte d'un rapport de liquidation joint en annexe au présent acte.

- En outre l'actionnaire unique déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé.

- Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique.

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Jean-Claude RAMEL, désigné "commissaire à la liquidation" par l'actionnaire unique de la Société.

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq (5) ans à L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

- Que Monsieur Nicolaus BOCKLANDT est autorisé, en nom et pour compte de l'actionnaire unique, à faire toutes déclarations d'impôts, notification au Registre de Commerce ou tous autres documents nécessaires ou utiles à la clôture de la liquidation.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, laquelle comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Pompignoli et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 septembre 2013. LAC/2013/43007. Reçu soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur ff. (signée): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136136/58.

(130165542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

C.A.R.E. Europe 1., S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.206.

Il résulte des résolutions adoptées le 16 septembre 2013 par le conseil de gérance de la Société que le siège social de la Société a été transféré au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet au 19 septembre 2013.

Il résulte des résolutions adoptées le 19 septembre 2013 par l'associé unique de la Société que les personnes suivantes ont démissionné de leurs postes au sein de la Société avec effet au 19 septembre 2013:

- Mr. Martijn Sinninghe Damsté;

- Ms. Caroline Kinyua;

- Mr Nicholas Hurst Page;

- Mr. Roy Mani;

- Mr. Alain Koch

Il résulte des mêmes résolutions adoptées le 19 septembre 2013 par l'associé unique de la Société que les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérant avec effet au 19 septembre 2013 et ce pour une durée indéterminée:

- Ms. Erica Herberg, née le 8 juin 1974, en Caroline du Nord (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Ms. Barbara Imbs, née le 20 septembre 1977, à Haguenau (France), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Mr. Christopher Finn, né le 6 juillet 1957, à New York (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, Royaume-Uni;

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., une "Ltd" constituée et existante sous les lois des îles Cayman, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des îles Caïmanes sous le numéro WK-204438 et ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town KY1-9002, Grand Cayman, îles Caïmanes;

De même, il résulte d'un contrat de cession daté du 19 septembre 2013 que l'intégralité des parts sociales de la Société a été transféré à CEP III First S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653, Luxembourg avec un capital social de EUR 1.912.500 et étant enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B179211.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135988/33.

(130165528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Russian Mortgage Backed Securities 2006-1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.785.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 16 mai 2013:

- de renouveler les mandats de Madame Florence Rao et de Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et pour une période arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires à tenir en 2018;

- renouvellement du mandat d'Ernst & Young S.A. en tant que Réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et pour une période arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires à tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Pour la Société

Florence Rao

Administrateur

Référence de publication: 2013136338/20.

(130165763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Hermitage Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.970.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société HERMITAGE INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 16 septembre 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Madame Alexandra Corre, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en remplacement de Madame Kolodziej-Steuermann.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel et Madame Alexandra Corre.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013136821/18.

(130166600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.
